

Le rattrapage concerne les étudiant-es défaillant-es et ajourné-es aux UE  
 C'est à dire que si vous êtes défaillant-e (ou ajourné-e), vous devez rattraper les UE où vous êtes défaillant-e  
**ET** celles vous avez été ajourné-e. (Pas juste la ou les UE défaillantes)

Le rattrapage se déroule sous la forme d'**une** épreuve par UE.

**Attention : l'enquête inter années n'est pas concernée donc vous devez rendre un dossier d'enquête même si c'est un cours de l'UE4 (le rattrapage n'est autorisé que pour les étudiant-es qui ont suivi les réunions d'enquête)**

Pour la troisième année de Licence :

UE1 : Suivre les dates et les modalités indiquées par la Faculté des langues  
 ou oral avec Mme Giedinger (voir affichage sur le panneau)

UE2 : Projet d'études 1 et ou 2

UE3 - UE 4 : voir dates des écrits ci-dessous.

Pour les UE5 et UE6 : ce sont des oraux dont les dates seront communiquées par voie d'affichage (panneau des L3)

	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22
8h30 - 9h					
9h - 10h					
10h - 11h	UE3 Semestre 5 Salle : 3213			UE3 Semestre 6 Salle : Amphi 6	
11h - 12h					
13h - 15h	UE4 Semestre 5 Salle : 3213				
15h - 16h					
16h - 18h				UE4 Semestre 6 Salle : 3213	